

Analyse des espèces limitantes dans les eaux occidentales  
septentrionales

Etats membres des EOS et conseil consultatif des EOS

Octobre 2017

## Sommaire exécutif

Le problème des espèces limitantes a été souligné comme étant le problème unique le plus important de la mise en œuvre de l'obligation de débarquement. Les groupes régionaux membres et les conseils consultatifs ont effectué un travail important sur les espèces limitantes clés et les solutions potentielles visant à réduire le risque de fermeture de pêcheries en raison de ces espèces.

Fort de ce travail, le conseil consultatif pour les eaux occidentales septentrionales (CC EOS) a mis au point un outil de réduction des situations de choke (CMT) qui offre un moyen d'identifier les situations de choke pour les stocks clés. Il est conçu pour faciliter l'évaluation des outils – améliorations en matière de sélectivité ; évitement ; flexibilité en matière de quota ; et exemptions incluses dans l'article 15 de la PCP – adaptés aux stocks/pêcheries individuels pour réduire les situations de choke. Il offre également une évaluation qualitative de la manière et de la mesure selon lesquelles les outils existants peuvent réduire le déficit entre les captures et les opportunités de pêche.

Le CC EOS et le groupe régional pour les EOS ont organisé deux ateliers d'experts pour examiner les différents stocks en mer Celtique, ouest de l'Ecosse, mer d'Irlande et Manche à l'aide du CMT. La menace de choke a été évaluée pour chacun de ces stocks/pêche et bassins maritimes. Les stocks couverts sont les suivants :

Mer celtique	Ouest de l'Ecosse	Mer d'Irlande	Manche
Lotte VII	Lotte VI	Cabillaud VIIa	Cabillaud VIIId
Cabillaud VIIb-k	Lingue bleue VI et VII	Aiglefin VIIa	Plie VIIId, e
Aiglefin VIIb-k	Cabillaud VIa	Plie VIIa	Sole VIIId
Merlu VI et VII	Cabillaud VIb	Sole VIIa	Sole VIIe
Cardine franche VII	Aiglefin VIa	Merlan VIIa	Raies et pocheteaux VIIId
<i>Langoustine</i> VII	Aiglefin VIb		
Plie VIIf, g	Lingue franche VI et VII		
Plie VII h, j, k	Cardine franche VI		
Lieu jaune VII	<i>Langoustine</i> VI		
Raies & pocheteaux VI et VII	Lieu noir VI		
Sole VIIf, g	Brosme V, VI, VII		
Sole VIIh, j, k	Merlan VI		
Merlan VIIb-k			

L'objectif visait à utiliser cette analyse pour identifier les problèmes de choke résiduels qui ne peuvent être traités au niveau de l'Union qu'à l'aide de mesures alternatives au-delà des outils existants disponibles. Ces ateliers n'avaient pas pour objectif de prédire la nature et la mesure exactes des chokes car cela dépend des futurs développements des stocks et des TAC. Les spécificités des chokes individuelles vont varier avec le temps.

Chacun des stocks a été classé selon l'étendue des problèmes, de la manière suivante :

- **“Risque élevé”** – les captures sont largement supérieures aux opportunités de pêche actuelles et même si tous les outils de réduction disponibles sont appliqués, on observe un risque élevé de choke pour plusieurs états membres.

- **“Risque modéré”** – les captures sont supérieures aux opportunités de pêche pour un ou plusieurs états membres et le risque de choke est important pour ces états membres mais les outils de réduction ont le potentiel de résoudre le problème.
- **“Risque faible ou non apparent”** – les captures sont alignées sur les opportunités de pêche et le risque de choke est faible ou non apparent avec les outils de réduction disponibles.

Les stocks ont été classés à risque “élevé”, “modéré” ou “faible” dans leur ensemble, pour l’ensemble des états membres. Cependant, un stock classé à risque “modéré” ou “faible” peut en réalité être jugé à “risque élevé” pour un état membre individuel. Des stocks spécifiques peuvent avoir des problèmes particuliers spécifiques à cet état membre, qui ne seront pas immédiatement résolus à l’aide des outils disponibles, ou l’état membre concerné dépend d’échanges (c.-à-d. dans le cas d’un état membre qui n’a pas de quota pour une espèce spécifique mais a déclaré des captures).

Selon les données de capture du CSTEP de 2015 (les plus récentes disponibles) et les augmentations de TAC impliquées pour tenir compte des captures autrefois rejetées, les principales conclusions par bassin maritime pour les différents stocks à l’aide du CMT sont les suivantes :

## Mer celtique

### Risque élevé – captures supérieures au TAC avec plusieurs états membres touchés

Espèces	États membres touchés	Actions de réduction pertinentes	Conclusion
<b>Aiglefin VIIb-k</b>	BE, ES, FR, IE, NL, UK	Améliorer la sélectivité Évitement FIE <sup>1</sup>	Déficit important entre les captures et les quotas dans l’ensemble des EM Actions de réduction non susceptibles d’empêcher le risque de situations de choke dans les pêcheries
<b>Raies et pocheteaux VI &amp; VII</b>	BE, ES, FR, IE, UK	Évitement Survie élevée	Déficit important entre les captures et les quotas dans l’ensemble des EM Actions de réduction non susceptibles d’empêcher le risque de situations de choke dans les pêcheries
<b>Merlan VIIb-k</b>	BE, ES, FR, IE, NL, UK	Améliorer la sélectivité Évitement De minimis	Actions de réduction susceptibles de largement réduire le risque de situations de choke
<b>Plie VII f, g</b>	BE, FR, IE	Survie élevée Améliorer la sélectivité	Actions de réduction susceptibles de largement réduire le risque de situations de choke
<b>Sole VIII f, g</b>	BE, FR, IE	Survie élevée Améliorer la sélectivité De minimis	Actions de réduction susceptibles de largement réduire le risque de situations de choke

<sup>1</sup> FIE : Flexibilité inter espèces

**Risque modéré- captures inférieures au TAC mais pour certains états membres les captures sont supérieures au quota**

Espèces	Etats membres touchés	Actions de réduction pertinentes	Conclusion
Merlu VI & VII	ES, IE	Échanges de quota Améliorer la sélectivité FIE De minimis	Actions de réduction susceptibles de largement réduire le risque de situations de choke Dépendance élevée des échanges de quota
Lotte VII	ES, IE, UK	Échanges de quota De minimis	Dépendance élevée des échanges de quota
Cabillaud VIIb-k (à l'exception de VIId)	IE, UK	Échanges de quota Améliorer la sélectivité Évitement	Actions de réduction susceptibles de largement réduire le risque de situations de choke Dépendance élevée des échanges de quota
Sole VIIh, j, k	BE, FR	Survie élevée Supprimer le TAC Échanges de quota	Actions de réduction susceptibles de largement réduire le risque de situations de choke
Plie VIIh, j, k	FR	Survie élevée Supprimer le TAC	Actions de réduction susceptibles de largement réduire le risque de situations de choke
Cardine franche VII	UK	Échanges de quota	Dépendance des échanges de quota

**Risque faible ou peu apparent - captures inférieures au TAC et les captures d'aucun état membre sont supérieures au quota**

Espèces	États membres touchés	Actions de réduction pertinentes	Conclusion
Langoustine VII	IE, BE	Échanges de quota	Risque faible
Lieu jaune VII	Aucun	S/O	Pas de risque apparent

**Ouest de l'Ecosse**

**Risque élevé – captures supérieures au TAC avec plusieurs états membres touchés**

Espèces	États membres touchés	Actions de réduction pertinentes	Conclusion
Cabillaud VIa	FR, IE, UK	Améliorer la sélectivité Évitement	TAC Zéro Actions de réduction non susceptibles de résoudre pleinement les problèmes Changement de l'approche de gestion nécessaire
Lieu noir VIa	ES, FR, NL, UK	FIE De minimis	Déficit important entre les captures et les quotas dans

			l'ensemble des EM Actions de réduction non susceptibles d'empêcher les situations de choke
<b>Merlan VIa</b>	IE, NL, UK	Améliorer la sélectivité Évitement	Actions de réduction susceptibles de réduire largement le risque

**Risque modéré- captures inférieures au TAC mais pour certains états membres les captures sont supérieures au quota**

Espèces	États membres touchés	Actions de réduction pertinentes	Conclusion
<b>Lotte VI</b>	IE, UK	Échanges de quota De minimis	Dépendance des échanges de quota
<b>Aiglefin VIa</b>	ES, IE, NL, UK	Améliorer la sélectivité Évitement Échanges de quota Flexibilité inter zone	Actions de réduction susceptibles de largement réduire le risque de situations de choke
<b>Aiglefin VIb</b>	IE, UK	Améliorer la sélectivité FIE De minimis	Actions de réduction susceptibles de largement réduire le risque de situations de choke

**Risque faible ou peu apparent - captures inférieures au TAC les captures d'aucun état membre sont supérieures au quota**

Espèces	États membres touchés	Actions de réduction pertinentes	Conclusion
<b>Lingue bleue V, VI &amp; VII</b>	Aucun	S/O	Pas de risque apparent
<b>Cabillaud VIb</b>	Aucun	S/O	Pas de risque apparent
<b>Lingue franche V, VI, VII</b>	Aucun	S/O	Pas de risque apparent
<b>Cardine franche VI</b>	IE	Échanges de quota	Risque faible
<b>Langoustine VI</b>	Aucun	S/O	Pas de risque apparent
<b>Brosme V, VI, VII</b>	ES	Échanges de quota	Risque faible

## **Mer d'Irlande**

**Risque élevé – captures supérieures au TAC avec plusieurs états membres touchés**

Espèces	États membres touchés	Actions de réduction pertinentes	Conclusion
<b>Cabillaud VIIa</b>	BE, IE, UK	Améliorer la sélectivité Évitement	Actions de réduction susceptibles de largement réduire le risque de situations de choke
<b>Merlan VIIa</b>	BE, IE, UK	Améliorer la	Actions de réduction non

		sélectivité Retrait du TAC	susceptibles d'empêcher les situations de choke dans les pêcheries Déficit important entre les captures et les quotas dans l'ensemble des EM
--	--	-------------------------------	---

**Risque modéré - captures inférieures au TAC mais pour certains états membres les captures sont supérieures au quota**

Espèces	États membres touchés	Actions de réduction pertinentes	Conclusion
Aiglefin VIIa	UK	Améliorer la sélectivité FIE	Actions de réduction susceptibles de largement réduire le risque de situations de choke
Sole VIIa	BE	Survie élevée De minimis Évitement	Actions de réduction susceptibles de largement réduire le risque de situations de choke

**Risque faible ou peu apparent - captures inférieures au TAC et les captures d'aucun état membres ne sont supérieures au quota**

Espèces	États membres touchés	Actions de réduction pertinentes	Conclusion
Plie VIIa	BE	Échanges de quota	Risque faible

## **Manche**

**Risque élevé – captures supérieures au TAC avec plusieurs états membres touchés**

Espèces	États membres touchés	Actions de réduction pertinentes	Conclusion
Plie VIId, e	BE, FR, NL, UK	Améliorer la sélectivité Survie élevée Flexibilité inter zone	L'augmentation de TAC en 2016/2017 a largement éliminé le risque de choke
Raies & pocheteaux VIId	BE, FR, UK	Mesures d'évitement Survie élevée	Déficit important entre les captures et les quotas dans l'ensemble des EM Action de réduction peu susceptibles d'empêcher la situation de choke dans les pêcheries

**Risque modéré- captures inférieures au TAC mais pour certains états membres les captures sont supérieures au quota**

Espèces	États membres touchés	Actions de réduction pertinentes	Conclusion
---------	-----------------------	----------------------------------	------------

<b>Sole VIId</b>	BE	Survie élevée De minimis Flexibilité inter zone	Actions de réduction susceptibles de largement réduire le risque de situations de choke
<b>Sole VIIe</b>	BE	Survie élevée De minimis Flexibilité inter zone	Actions de réduction susceptibles de largement réduire le risque de situations de choke

**Risque faible ou peu apparent - captures inférieures au TAC et les captures d'aucun état membre sont supérieures au quota**

Espèces	États membres touchés	Actions de réduction pertinentes	Conclusion
<b>Cabillaud VIId</b>	Aucun	FIE	Risque faible

**Problèmes supplémentaires**

- Les prises accessoires de stocks démersaux dans les pêcheries pélagiques et les prises accessoires d'espèces pélagiques dans les espèces démersales, qui dans certains cas sont peu documentées ont également été identifiées comme concourant au risque de problèmes de choke dans les pêcheries des eaux occidentales septentrionales. Le manque de données et d'informations sur l'étendue de ces prises accessoires rend l'évaluation difficile. Plus (ou moins) de pêcheries pourraient être victimes de situations de choke en fonction de plusieurs facteurs en fonction des pêcheries et des états membres concernés. Des exemples spécifiques de prises accessoires dans les pêcheries pélagiques incluent les prises accessoires de merlan dans les pêcheries de hareng en mer Celtique et de merlu dans les pêcheries de maquereau. Des exemples spécifiques de prises accessoires pélagiques dans les pêcheries démersales incluent le chinchard/maquereau et le sanglier dans les pêcheries démersales mixtes en mer Celtique et aussi à l'ouest de l'Ecosse, ainsi que le merlan dans la Manche. Le conseil consultatif pélagique (PELAC) a réalisé une analyse plus détaillée à l'aide du CMT.
- Il y a 6 stocks d'eau profonde qui relèvent des EOS pour lesquels le risque de choke n'est pas clair. Ces dernières années, la pêche des espèces d'eau profonde a déclinée et seules quelques pêcheries sont désormais concernées par ces stocks. Pour la plupart des états membres, ils ne sont capturés qu'en prises accessoires. Aucune évaluation utilisant l'outil de réduction des situations de choke n'a été réalisée pour ces stocks parce que les données du CSTEP sont incomplètes ou non fiables, le niveau de pêche est très faible ou les états membres ne capturent pas leur quota et l'échangent généralement. Pour ces stocks, les rejets s'ils sont déclarés, sont relativement faibles (moins de 5% en général) et les TAC ont tendance à correspondre aux captures réelles, indiquant un faible risque de choke. Cela ne signifie pas pour autant qu'il n'y ait pas de problème de choke et il relève de chaque EM individuel d'évaluer la situation plus en détail. Il faut tenir compte de l'impact du déplacement de l'effort des pêcheries d'espèces d'eau profonde vers des pêcheries d'autres espèces (ex. : lotte) car cela pourrait avoir des implications pour d'autres stocks où le risque est actuellement évalué de faible à modéré.
- Les ateliers ont également identifié 24 stocks dans les EOS pour lesquels un état membre ou un groupe d'états membres n'ont pas de quota. Bien que l'Espagne soit l'état membre le plus touché, BE, DE, FR IE, NL et le Royaume-Uni sont également affectés. Les ateliers ont

conclu que pour environ 9 à 10 de ces espèces, le risque qu'elles limitent la pêche est modéré à élevé. Pour ces stocks, il y a une forte dépendance des échanges pour réduire le risque de choke.

- L'aiguillat commun est actuellement géré par un TAC fortement restreint et il est principalement traité comme une espèce interdite. Dans le cadre de ce régime de gestion, il ne s'agit pas d'une espèce limitante bien que, comme pour les espèces d'eau profonde, il ne s'agit pas de dire qu'il n'y aura pas à l'avenir de problème de choke avec ce stock en fonction de son évolution.

## Conclusions

- L'outil de réduction des situations de choke s'est avéré être extrêmement utile pour identifier et évaluer le risque des espèces limitantes. Les résultats peuvent servir à identifier les pêcheries dans lesquelles il y a un risque élevé de problèmes résiduels qui vont persister faute d'outils et de mesures supplémentaires au-delà de ce qui figure dans la PCP et la législation qui s'y rattache.
- Grâce à l'utilisation du CMT, les limites des données disponibles relatives aux rejets et aux débarquements, et l'approche différente du CIEM et du CSTEP pour établir des estimations de rejets, devraient être reconnues. L'analyse ne peut qu'indiquer de manière qualitative qu'il y a des problèmes potentiels pour des stocks spécifiques, et les outils de réduction les plus pertinents pour réduire le risque de choke pour ces stocks.
- Le problème des espèces limitantes est complexe et l'exposition au risque des espèces limitantes varie selon les stocks, les pêcheries et les états membres. Les EOS se caractérisent par de nombreux stocks et pêcheries différents qui interagissent tous. Ce système dynamique rend la prédiction des situations de choke d'autant plus difficile, et en conséquence, une évaluation plus approfondie couvrant les stocks à risque élevé est nécessaire pour identifier les pêcheries qui posent un problème spécifique à ces stocks.
- L'analyse a identifié 12 stocks pour lesquels on observe un risque élevé de problème de choke résiduel. Pour 6 de ces stocks – merlan VIIb-k ; sole et plie VIIf, g ; merlan VI, cabillaud VIIa ; plie VIId, e – les mesures et les outils disponibles vont largement réduire le risque de choke sous réserve de les utiliser avec pertinence. Pour les 6 autres stocks – aiglefin VIIb-k, raies et pocheteaux VI et VII, cabillaud VIa, lieu noir VI, merlan VIIa et raies et pocheteaux VIId, e – des mesures supplémentaires ou une autre approche de gestion sont probablement nécessaires pour éviter que plusieurs pêcheries se retrouvent en situation de choke.
- L'analyse a identifié 13 stocks pour lesquels il y a un risque modéré de problème de choke résiduel pour un ou plusieurs états membres. Les mesures et les outils disponibles peuvent largement réduire le risque pour ces espèces. Pour au moins 5 de ces stocks les états membres touchés dépendent des échanges.
- Pour 10 stocks, le risque de problème de choke résiduel est faible. Il y a 5 autres stocks qui n'ont pas été évalués mais pour lesquels le risque est jugé faible.
- Dans les cas où il y a un risque élevé de choke qui ne peut pas être résolu rapidement à l'aide des outils et mesures disponibles, une analyse plus détaillée des impacts probables sur les états membres et les flottes, est nécessaire. Une discussion entre la Commission et les états membres sur les mesures supplémentaires qui pourraient être prises pour réduire le risque semble pertinente.





